

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Commission permanente du 18 octobre 2021

Délibération n° CP-2021-0899

Commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

Commune(s) : Bron

Objet : Développement urbain - Opération de renouvellement urbain Bron Terrailon - Cession, à titre onéreux, d'un appartement et d'une cave, formant respectivement les lots n°901 et 965 de la copropriété Le Terrailon, située au 25, rue Jules Védrières

Service : Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

Rapporteur : Madame Béatrice Vessiller

Président : Madame Émeline Baume

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 64

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 1 octobre 2021

Secrétaire élu(e) : Fatih Benahmed

Affiché le : mardi 19 octobre 2021

Présents : M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, M. Badouard, M. Bagnon, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blanchard, Mme Boffet, M. Boumertit, Mme Brossaud, Mme Brunel Vieira, M. Bub, M. Camus, M. Charmot, M. Cochet, Mme Collin, Mme Corsale, Mme Crespy, Mme Croizier, M. Da Passano, M. Debû, Mme Dehan, Mme Domain, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Gascon, Mme Geoffroy, M. Geourjon, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Guelpa-Bonaro, Mme Hémain, M. Kabalo, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, M. Lassagne, M. Longueval, M. Marion, Mme Moreira, Mme Nachury, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Petiot, Mme Picard, Mme Picot, Mme Pouzergue, M. Ray, Mme Runel, Mme Sarselli, M. Seguin, Mme Sibeud, Mme Vacher, M. Van Styvendael, Mme Vessiller, M. Vincendet, M. Vincent.

Absent excusé : M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue).

Commission permanente du 18 octobre 2021**Délibération n° CP-2021-0899**

Commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

Commune(s) : Bron

Objet : Développement urbain - Opération de renouvellement urbain Bron Terraillon - Cession, à titre onéreux, d'un appartement et d'une cave, formant respectivement les lots n°901 et 965 de la copropriété Le Terraillon, située au 25, rue Jules Védrières

Service : Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

La Commission permanente,

Vu le rapport du 29 septembre 2021, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil, par délibération n° 2020-0125 du 27 juillet 2020, a délégué une partie de ses attributions à la Commission permanente, à l'exception de celles visées aux articles L 3631-6, L 3312-1 à L 3312-3 et L 1612-12 à L 1612-15 et L 3633-2 du code général des collectivités territoriales.

I - Contexte de la cession

En prévision de l'opération de renouvellement urbain du quartier Terraillon à Bron, la Métropole de Lyon a acquis des appartements dans la copropriété Terraillon, en vue de les proposer en cession aux propriétaires occupant les logements concernés par l'opération de démolition et désirant rester dans le quartier.

Ainsi, et par acte en date du 23 décembre 2013, la Communauté urbaine de Lyon a acquis un appartement formant le lot n° 901 et une cave, formant le lot n° 965 de la copropriété Le Terraillon, situés au 25 rue Jules Védrières à Bron.

II - Désignation du bien cédé

Dans ce cadre, il est proposé à la Commission permanente la cession, à monsieur et madame Sabri, du bien constitué :

- d'un appartement de type T5, d'une superficie d'environ 80 m², situé au rez-de-chaussée de l'immeuble, formant le lot n° 901 avec les 414/22 3840 de la propriété du sol et des parties communes générales attachées à ce lot,
- d'une cave formant le lot n° 965 avec les 3/22 3840 de la propriété du sol et des parties communes générales attachées à ce lot,
- le tout situé dans la copropriété Le Terraillon, 25 rue Jules Védrières à Bron dont la parcelle est cadastrée B 3118.

III - Conditions de la cession

Aux termes du projet d'acte, la Métropole céderait le bien en cause au prix de 105 000 €.

Par ailleurs, la Métropole prendrait à sa charge les frais de notaire liés à cette vente pour un montant estimé à 2 400 €.

Les acquéreurs ayant accepté les conditions de cession qui leur ont été proposées, un projet d'acte a d'ores et déjà été établi ;

Vu les termes de l'avis de la Direction de l'immobilier de l'État (DIE) du 16 décembre 2020 figurant en pièce jointe ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

DELIBERE

1° - Approuve la cession, par la Métropole, à titre onéreux pour un montant de 105 000 € à monsieur et madame Sabri, d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n° 901 et n° 965 de la copropriété Le Terraillon, situé 25 rue Jules Védrines à Bron, dans le cadre d'un relogement relevant de l'opération de renouvellement urbain du quartier Terraillon.

2° - Autorise le Président de la Métropole à accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à la régularisation de cette cession.

3° - La recette correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale P17 - Politique de la ville, individualisée le 8 juillet 2019, pour un montant de 43 923 001,61 € en dépenses et 21 863 906,13 € en recettes sur l'opération n° OP17O0827.

4° - La cession patrimoniale sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2021 - et donnera lieu aux écritures suivantes :

- produit de la cession : 105 000 € en recettes - chapitre 77 - compte 775 - fonction 515,

- sortie estimée du bien du patrimoine de la Métropole : 117 560,62 € en dépenses - compte 675 - fonction 01 et en recettes - compte 2138 - fonction 01 - pour des écritures d'ordre aux chapitres 040 et 042 sur l'opération n° OP17O2762.

5° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 2 400 € sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2021 - chapitre 011- opération n° OP07O4949.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20211018-267770-DE-1-1 Date de télétransmission : 19 octobre 2021 Date de réception préfecture : 19 octobre 2021
